

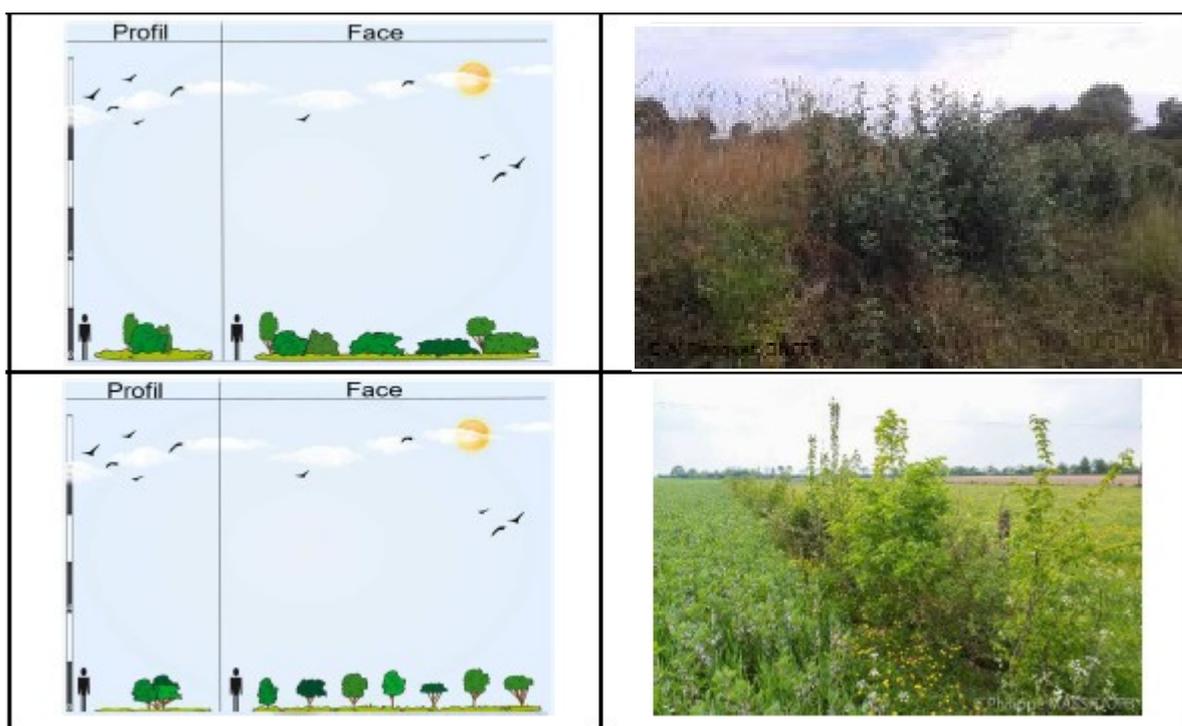
Annexe 2

Les différentes typologies de haies

Il est fait le choix d'établir les différentes typologies de haies à partir des travaux réalisés par le pôle bocage de l'Office Français de la Biodiversité en 2021.

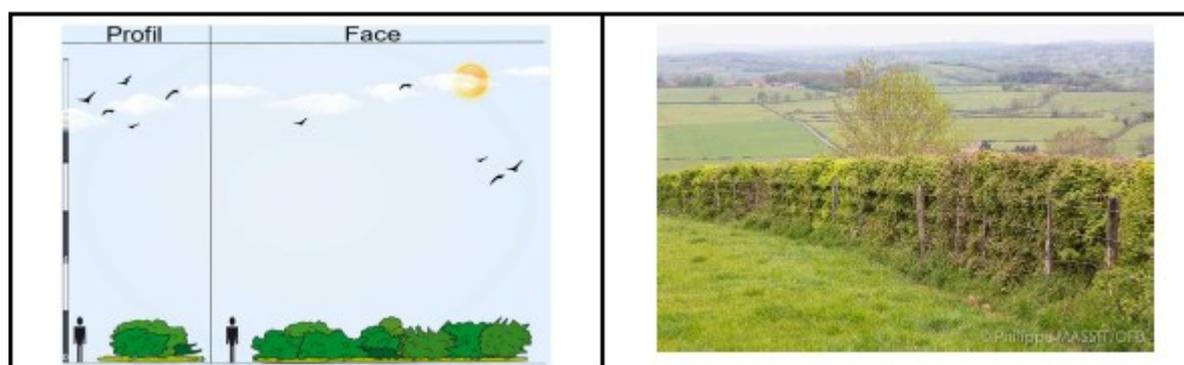
Par souci de simplification, les différentes typologies retenues sont au nombre de 5

1- La haie résiduelle ou récemment plantée



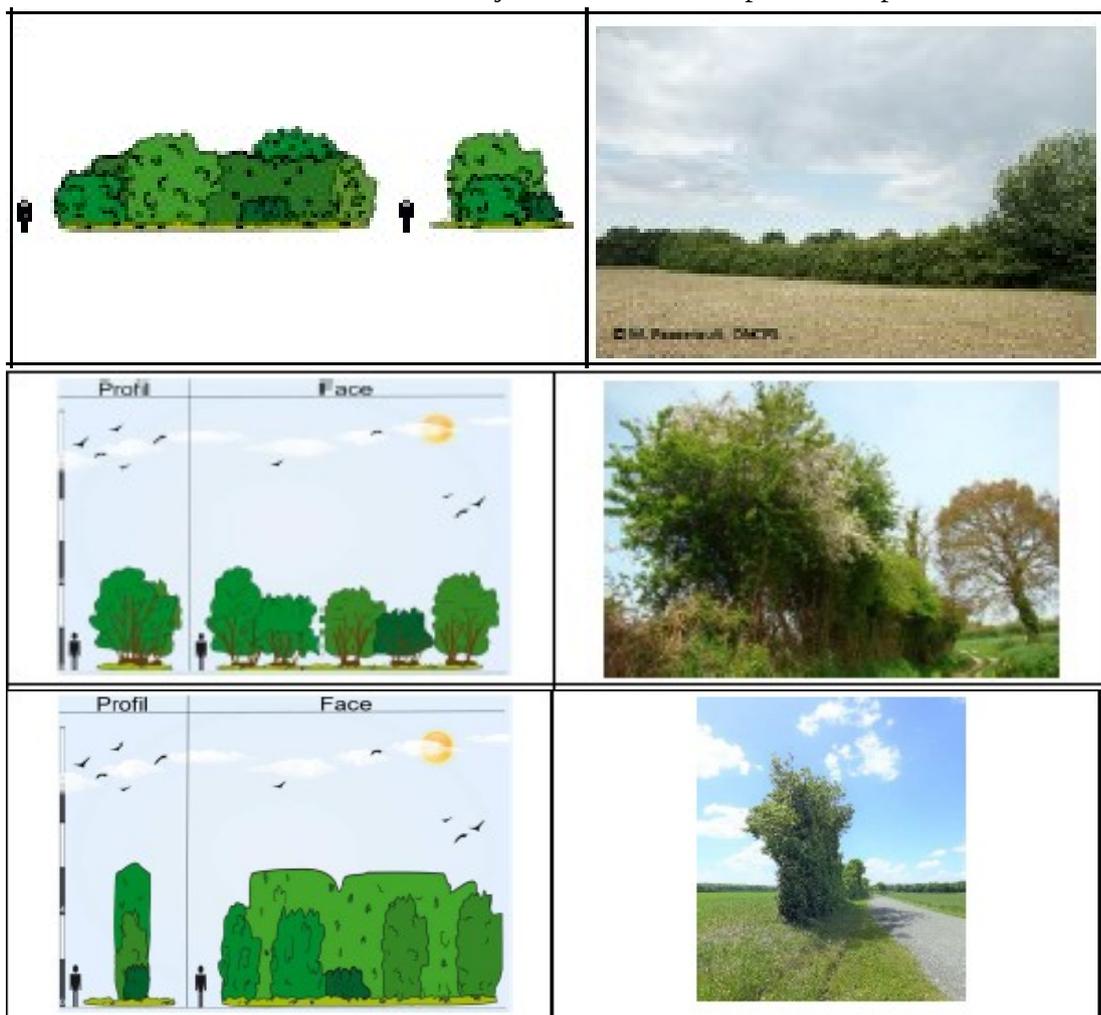
2- La haie buissonnante basse

Il s'agit d'une haie buissonnante, continue, avec une strate herbacée, d'une hauteur généralement inférieure à 2 mètres, taillée le plus souvent sur les trois côtés.



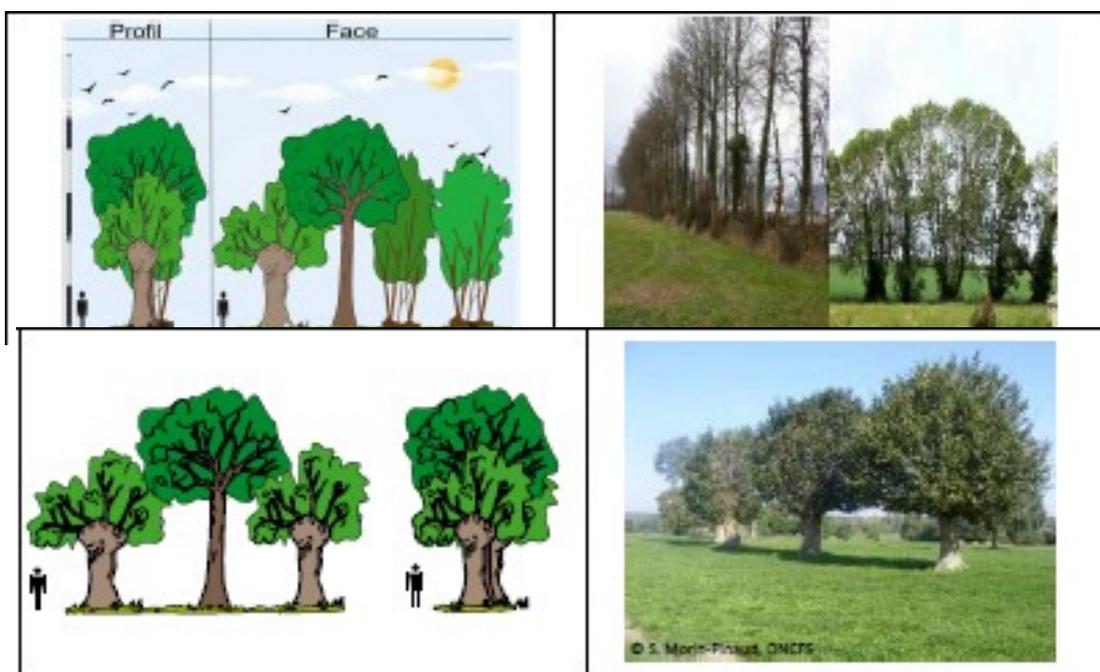
3- La haie arbustive

C'est une haie vive, généralement d'une hauteur supérieure à 2 mètres. Souvent composée d'une strate herbacée, arbustive et/ou arborée jeune, elle ne subit pas de coupe sommitale.



4- Les alignements d'arbres

La haie est composée d'une seule strate arborée (> 3m.). Faible recouvrement. Présence d'arbres de haut jet et/ou d'arbres têtards. Gestion de type futaie régulière ou irrégulière.



5- La haie mixte

C'est la haie qui est composée de toutes les strates : herbacée, arbustive et arborée.

La strate arbustive est le plus souvent supérieure à 2 mètres avec une gestion de type taillis sous futaie et ne subit pas de coupe sommitale, mais peut aussi être taillée et être inférieure à 2 mètres (cf.1- haie buissonnante basse). La strate arborée est composée d'arbres de haut-jet et/ou têtards

